

Sommaire des décisions concernant la classification des projets

A. <u>Projets courants</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Ministère responsable</u>
2. Conception, par Laborelec, d'une sous-station automatisée de distribution de l'énergie (projet ALPES) (Contact direct entre l'IREQ et Laborelec)	Approuvé	I&C
3. Industrie de l'acier - Automation et contrôle des polluants (liberté de poursuivre le projet laissée aux compagnies)	Approuvé	I&C
4. Techniques de soudure (contacts établis)	Approuvé	I&C
5. a. Optique des fibres (sociétés canadiennes non intéressées pour le moment)	Rejeté	
b. Lasers (intérêts non précisés)	Retenu	
6. Systèmes de construction résidentielle (une société canadienne cherche l'obtention d'un permis)	Pour étude ultérieure dans le cadre de la nouvelle proposition belge, voir B(e), page 2	
7. Produits à base d'amiante (il a été convenu avec les Belges de ne pas poursuivre)	Rejeté	
8. Utilisation du soufre (aucun intérêt chez les Belges)	Rejeté	
9. Nouveaux procédés métallurgiques (la partie canadienne ne peut trouver de sociétés intéressées)	Rejeté	
10. Membranes d'échange ionique (la société belge n'est plus intéressée)	Rejeté	
11. Utilisation de plasmas pour la production de dérivés métalliques (la société belge n'est plus intéressée)	Rejeté	
12. Conception informatisée de structures mécaniques (on essaie toujours de préciser les domaines d'intérêt mutuel)	Approuvé	I&C
13. Production d'oxyde de propylène et d'ammoniaque (on n'a pu trouver de sociétés canadiennes intéressées)	Rejeté	

Remarque: Il a été convenu de faire passer "L'utilisation de l'énergie solaire" au Groupe de l'énergie; on a en outre souligné que l'échange de documents sur les "Systèmes d'information pour le commerce extérieur" est maintenant terminé.